

SAINT MAMERT ACTUALITES

Saint Mamert actualités, le bulletin qui vous informe entre deux Griffes.



CRISE SANITAIRE

Depuis l'annonce du 3^{ème} confinement, l'ensemble des équipements place des écoles est fermé au public. Les personnes qui ne respectent pas cette règle s'exposent à une verbalisation.

Par ailleurs, dans le contexte actuel, nous vous invitons à prendre rendez-vous pour rencontrer les élus si vous avez des questions ou remarques.

Nous vous rappelons également que le port du masque est obligatoire pour les plus de 11 ans et que les regroupements de plus de 6 personnes ne sont pas autorisés sur l'espace public.

Prenez soin de vous!



CREATION D'UN « LA POSTE RELAIS »

Depuis fin 2019 la Poste alerte régulièrement la municipalité sur la baisse de fréquentation du bureau de Poste, ce qui a d'ores et déjà entraîné des réductions d'horaires (fermeture le samedi matin) et engendré une baisse de qualité de service. La municipalité a souhaité trouver une solution pour maintenir un service postal sur la commune. La Poste a la possibilité de conventionner avec un commerçant de la commune qui pourra en

contrepartie d'une rémunération, d'un équipement et d'une formation adaptée offrir les prestations pour le compte de la Poste. La création d'un « La Poste Relais » permet à la commune de reprendre la main tant qu'elle en a encore la possibilité. La création de ce service en relation avec la buraliste a été voté à la majorité lors du conseil municipal du 15 avril.



JOURNEE DU 8 MAI

CEREMONIE DE COMMEMORATION DU 8 MAI

Tous les élus se retrouveront devant la mairie à 11h30 pour rejoindre le monument aux morts afin de célébrer la commémoration du 8 mai. Du fait des mesures sanitaires, la commémoration devrait se dérouler sans public.

RAMASSAGE DES DECHETS

La municipalité organise le samedi 8 mai après-midi une sortie ramassage des déchets le long du chemin de Robiac dans le ruisseau des Leins et les fossés du village. Tous les Saint Mamertois sont invités à participer à cette action collective. Rendez-vous à 14h30 devant la mairie avec **masques et gants**.



ECOLES

PROJET ECO ECOLE

Le projet éco école avance bien pour l'école élémentaire : Suite à une réflexion sur le tri des déchets, le comité de pilotage a évalué les besoins, et 6 poubelles ont été installées dans la cour.

Les vertes correspondent au recyclage (Emballages divers : briques de jus, sachets et cartons de gâteaux...), et les noires aux déchets ne pouvant pas être recyclés.

Dans les classes ont été mises en place des caisses de récupération pour le papier. Les élèves vident ces caisses dans un contenant installé dans la salle des maîtres, puis ce sont les agents municipaux qui les apportent au nouveau collecteur, situé contre la mairie à côté du collecteur de verre. La prochaine réunion du comité de pilotage de l'école maternelle aura lieu après les vacances de Printemps.

UNE ANIMATRICE DANS LA COUR

Sur le temps méridien

Depuis le 1er mars, Sophie Vincent, animatrice qualifiée de l'association Temps Libre, diplômée du BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport), intervient à l'école sur le temps méridien. Elle assure la surveillance des enfants avant et après leur passage à la cantine. Il s'agit d'un temps pendant lequel les enfants ont besoin de se défouler et de se décharger de toute la concentration dont ils ont fait preuve durant la matinée. Chacun à sa façon, chacun à son rythme et

l'expérience de Sophie en matière d'animation prend à ce moment-là toute sa valeur.

Les études surveillées

Formée à l'aide aux devoirs, Sophie rejoint Madame ESTEVE et Monsieur REBOUL pour assurer l'étude, gratuite et surveillée, des lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 17h30.

L'accueil

En complément de Madame VALLOS, Sophie encadre également l'accueil, du lundi au jeudi de 17h30 à 18h30 et le vendredi de 16h30 à 18h30.

ORGANISATION DES SERVICES DE CANTINE

Faire appel à une animatrice nous a permis d'alléger les groupes d'enfants pris en charge lors des différents services de cantine.

Nous avons ainsi pu organiser les services de la façon suivante :

A partir de 11h30 le réfectoire est désormais uniquement dédié aux élèves de l'école maternelle qui n'ont donc plus aucun contact avec les plus grands.

Dès midi, les plus petits niveaux de l'élémentaire prennent place au foyer pour y déjeuner.

Pendant ce temps les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 se défoulent dans la cour sous la surveillance de Sophie.

A la fin du service des maternelles, après nettoyage, désinfection, aération et dressage des tables, les plus grands peuvent s'installer dans le réfectoire de la cantine.

Ils n'auront donc pas croisé les sections de CP, CP/CE1 et CE1/CE2 pris en charge par Sophie dès leur sortie du foyer. Sur le temps méridien, comme sur le temps scolaire, la cour est partagée en 2 espaces, séparant ainsi les enfants par groupes de niveaux.

TARIF CANTINE

Depuis le début de l'année scolaire, nous observons de trop nombreux oublis de réservation. Les agents municipaux sont obligés de passer dans les classes pour vérifier si tous les élèves mangeant à la cantine sont bien inscrits, il faut réactualiser le logiciel avec les bons effectifs, et bien évidemment, les repas manquants impliquent de trouver des solutions de

dernière minute, tel que l'achat de denrées à l'épicerie, ou encore le partage des portions. C'est pourquoi, à compter du 3 mai 2021, un nouveau tarif entre en vigueur pour les repas non réservés. Ce tarif de 5 euros aura nous l'espérons un effet dissuasif sur les oublis répétés.



LES TRAVAUX REALISÉS ET A VENIR

TRAVAUX REALISES CES DERNIERES SEMAINES

- Plantations d'arbres à l'entrée du village rue Carrière Croze
- Désherbage des rues du village
- Remise en état du plafond de la classe de M.TURBAN
- Taille des platanes au Crès
- Taille des micocouliers au lotissement du Moulin
- Goudronnage chemin de Francurelle
- Réouverture du chemin piétonnier qui rejoint Montpezat
- Signalétique chemin de Francurelle

TRAVAUX A VENIR

- Enfouissement des réseaux électriques, France Telecom et éclairage public chemin Mazet des fusées prévu mi-mai. Le goudronnage sera refait à la suite de ces travaux.
- Goudronnage du chemin des Courses prévu courant mai

DEPLACEMENT DE L'AIRE DE STATIONNEMENT DES CAMPINGS CARS

En prévision des travaux de la phase 2 de la place des écoles, l'aire de stationnement des campings cars située derrière la maison médicale a été

déplacée sur une partie du parc des associations qui donne sur la rue de la Calade menant directement aux commerces.

MODIFICATION DU CARREFOUR CHEMIN FRANCURELLE / ROUTE DES BARAQUES DE FONTS

Mise en place d'une nouvelle priorité au carrefour de la route de Fons et du chemin de Francurelle : deux stops ont été installés. Le chemin de Francurelle devient prioritaire et permet de réduire la vitesse des véhicules arrivant de Fons. Lorsque

vous êtes arrêtés au STOP en direction de Fons, un miroir est installé sur la gauche pour voir facilement les voitures qui sortent du chemin de Francurelle sur la droite.



VACCINATION CONTRE LA COVID-19 : NIMES METROPLE CONTINUE D'INVESTIR POUR NOS AINES

Depuis le 1er février 2021, Nîmes Métropole offre aux habitants de plus de 75 ans demeurant dans l'Agglomération un service de navettes gratuites vers les deux centres de vaccination Covid-19 : le CHU Caremeau et le Stade des Costières, à Nîmes. Ce service, qui a déjà accompagné près de 500 usagers sur le territoire, se poursuit dans le cadre du reconfinement.

En termes d'organisation, les navettes - au nombre de 5 - se déclenchent à la demande dès que les personnes ont obtenu leur rendez-vous de vaccination.

INFOS PRATIQUES :

Pourquoi une navette ?

Pour être accompagné gratuitement de votre domicile vers les centres de vaccination Covid-19 du CHU Carémeau et des Costières (transport Aller/Retour avec horaires fixés par la centrale de réservation).

Qui peut en bénéficier ?

Toutes les personnes de plus de 75 ans, habitant dans l'une des 39 communes de Nîmes Métropole, à condition qu'elles soient autonomes dans leur déplacement (pas de transport médicalisé). Pour en bénéficier, il faut impérativement avoir pris au préalable un rendez-vous de vaccination au CHU ou au centre des Costières.

Comment en profiter ?

Dès votre rendez-vous pris au centre de vaccination, vous pouvez appeler le 0 970 818 638 (touche 2).

Le service fonctionne du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

NB : Les réservations peuvent être prises dès connaissance de la date et de l'heure de rendez-vous jusqu'à la veille midi (le vendredi avant midi pour un rendez-vous le lundi).



ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

A l'approche des élections régionales et départementales (20 et 27 juin 2021), et dans le contexte du Covid-19, les électeurs, et notamment ceux "à risque", pourront demander une procuration sur internet à partir du 6 avril prochain. Un même mandataire pourra disposer de deux procurations. Le ministre de l'Intérieur devrait prochainement en préciser les modalités pratiques (il s'agira probablement du site internet FranceConnect ou de celui du ministère de l'Intérieur). En revanche, cette

télé-procédure ne dispensera pas d'un déplacement au commissariat ou en gendarmerie mais devrait faire gagner du temps. La procuration sera ensuite transmise au maire de la commune de façon dématérialisée. Par ailleurs, l'électeur n'a désormais plus l'obligation de justifier d'une impossibilité durable de se rendre à son bureau de vote. Bien sûr, cette nouvelle procédure s'ajoute à la procédure classique de la demande au format papier.



LES COULEURS DE NOTRE VILLAGE

L'équipe municipale aimerait constituer une collection de photos du village. Nous pourrions les faire apparaître sur le site internet de la mairie, dans le Griffon, et pourquoi pas en faire une exposition quand cela redeviendra possible !

Toutes les contributions sont les bienvenues. Il y aura un thème par an, celui de cette année est "les couleurs de notre village".

Vous pouvez nous faire partager vos clichés en les envoyant à l'adresse mail suivante : biblisaintmamert@gmail.com



BIBLIOTHEQUE

Venez à la bibliothèque emprunter les nouveautés du printemps : Il y en a pour tous les goûts...

Un beau roman familial américain : La maison des hollandais, de Ann Patchett. Un policier qui parle de cannibalisme (!) : Tombes oubliées, de Preston and Child. Un roman épistolaire qui fait du bien : Les lettres d'Esther, de Cécile Pivot. Une histoire de

village et de terroir, par un auteur originaire de Calvisson: Au village sans prétention, d'Alain Avesque. Et le dernier Michel Bussi, qu'on ne présente plus : Rien ne t'efface.

Ils sont sur une petite table, juste à l'entrée de la bibliothèque : Vous ne pouvez pas les rater !



INFORMATIONS DIVERSES

INSCRIPTION ECOLE MATERNELLE « LES PEQUELETS » POUR LA RENTREE 2021 A PARTIR DU 4 MAI 2021

→ Qui peut-on inscrire ?

Les enfants de St Mamert et de Parignargues nés en 2018 et les nouveaux résidents, nés en 2016 et 2017 et 2018

→ Comment s'inscrire ?

ETAPE 1 : Se rendre à la **mairie de son domicile** avec un justificatif de domicile pour y retirer une ATTESTATION de RESIDENCE sur la commune

ETAPE 2 : Se rendre à la **mairie de St Mamert** avec l'attestation de résidence, le livret de famille, numéros de portable et adresses mails des parents pour y retirer un CERTIFICAT D'INSCRIPTION SCOLAIRE aux heures d'ouverture du secrétariat de Mairie : Lundi 13h-18h. Mardi et Jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h. Mercredi et Vendredi : 8h30-12h

ETAPE 3 : Se rendre à l'école maternelle de St Mamert : **Les mardis : de 8h45 à 17h. Les lundis, jeudis et vendredi : de 16h45 à 17h30.** Muni de : certificat d'inscription scolaire, livret de famille, carnet de santé (vaccination obligatoire : DT POLIO), un certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés.

En cas de difficulté, prendre rendez-vous par téléphone avec la directrice Mme LEBRE au 04.66.81.19.54 ou par mail : maternelle.st.mamert@wanadoo.fr

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES JOURS FERIES

- **SAMEDI 1ER MAI ET SAMEDI 8 MAI** : la collecte des ordures ménagères résiduelles est annulée et non reportée. La prochaine collecte des OMR (ordures ménagères résiduelles) aura lieu le jour habituel suivant le jour férié.

- **JEUDI 13 MAI 2021** : la collecte sélective est maintenue dans les conditions habituelles.